



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 77326

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les améliorations nécessaires au niveau du crédit à la consommation. Elle a parlé d'encouragement du crédit qui permet de soutenir la consommation en France, mais il faut aussi protéger nos concitoyens contre un certain nombre de points noirs du crédit, de la publicité, des crédits sans garde-fous... Il est évident que les banques et les établissements financiers doivent jouer leur rôle, notamment en soutenant le microcrédit. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quel délai nous obtiendrons que le plan de redressement des ménages surendettés soit opposable à l'intégralité des créanciers sans que les banques ne prélèvent une soulte à leur profit.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77326

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4615

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)